

71^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION DE NIVELLES

La date du 5 septembre 2015, jour anniversaire de la libération de la ville de Nivelles, est à marquer d'une croix dans le calendrier.

Depuis fin juin, l'A.S.B.L. « DU COTE DES CHAMPS » de Baulers est sur le coup et prépare le programme qui sera présenté au public. Plusieurs réunions sont organisées au siège de l'A.S.B.L. réunissant un représentant de la ville et les principaux intervenants.

Le principe de base est de centrer toutes les activités sur la Grand-Place et d'éviter de se disperser. Plusieurs propositions sont émises, à savoir un concert du Corps Musical de Nivelles, la dédicace de bandes dessinées en relation avec les deux guerres mondiales, une expo photos dans la salle des mariages, la visite de l'abri anti-aérien de la Grand-Place, une prestation des élèves de deux classes de déclamation de l'Académie, l'exposition de véhicules militaires, une ou plusieurs saynètes d'actes de résistance et enfin l'organisation d'un concours avec les commerçants de Nivelles.

Trois membres de l'A.S.B.L. se partagent le travail : Thierry CHARLET est responsable de l'encadrement de figurants résistants et allemands, Olivier BLERET a déjà pris contact avec la famille de Roy C. JORDAN afin de les recevoir à Nivelles et Joël FERY se charge de la supervision de l'ensemble du projet, de la rédaction du scénario de la saynète et de la visite de l'abri anti-aérien.

Plusieurs problèmes vont surgir, les groupes de reconstituants allemands en uniforme 40-45 ne sont pas disponibles, ils participent à un gros évènement en France, à Souchez, dans le Pas-de Calais, il en va de même pour les véhicules militaires.

L'A.S.B.L. parvient à acheter sur des bourses Militariat plusieurs copies d'uniformes allemands, des bérets et des casquettes pour habiller des reconstituants volontaires. La secrétaire, Geneviève WYNS, a des dons de couturière, elle réalise des brassards pour les résistants et adapte les uniformes. Thierry CHARLET veille à la tenue de chacun des figurants, vérifie les armes et prépare les balles qui seront tirées.

De son côté Olivier BLERET envoie des courriers tous azimuts, il obtient même l'assurance de la présence de Madame l'Ambassadeur des E.U.

Pierre HUART contacte le Corps Musical qui accepte de prêter le samedi matin, il rassemble finalement plusieurs véhicules militaires américains dont un M8. Du côté des dédicaces ça s'annonce mal, la fête à la BD se déroule à Bruxelles du 4 au 6 septembre. On ne reçoit aucune réponse positive. On doit se contenter d'exposer des BD et les premiers plats des dernières nouveautés avec leur fiche-presse.

Le Royal Photo-Club « Entre-Nous » accepte d'assurer une expo-photos jusqu'au 15 septembre dans la salle des mariages. Patricia DACOSSE marque son accord pour une représentation par les élèves de deux classes de déclamation de l'Académie. Quant au concours avec les commerçants, le maire désire mettre dans le coup Nivelles Commerces. L'A.S.B.L. propose un jeu de piste dans Nivelles. Le principe est de retrouver un objet en rapport avec la seconde guerre mondiale, glissé dans la vitrine des commerçants participants. Finalement, le message passe mal, une note est transmise aux commerçants leur proposant de contacter l'A.S.B.L. pour garnir leur vitrine, ce qui n'est pas la même chose. Finalement, Nivelles Commerces accepte de participer, mais à la prochain édition...

Entre temps, Joël FERY demande à Catherine RONVEAUX si elle veut bien prêter sa voix, elle accepte immédiatement. Olivier FERY prépare la bande son qui accompagne le scénario. Après une ultime réunion, le scénario est au point.

Le 5 septembre, à 11h, le Corps Musical Nivellois, sous la direction de Nathalie MUSPRATT, effectue une superbe prestation sur le podium devant un public nombreux. C'est le marché hebdomadaire, le temps est maussade, mais heureusement il ne pleut pas.



Corps Musical Nivellois



Vue de l'exposition de photos du Royal Photo-Club « Entre-Nous »

Depuis 9h, l'exposition photos est ouverte dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville. Elle rencontre un énorme succès auprès d'un public venu très nombreux. On retrouve notamment les photos d'Octave SAMPOUX prises d'une cave lorsque les Allemands quittent Nivelles, mais aussi de nombreuses photos prises l'année précédente lors de la reconstitution du 5 septembre 2014 organisée par une autre A.S.B.L. qui n'est plus en activité aujourd'hui.

Dès 16h, cinq véhicules américains occupent le parking de l'Hôtel de ville. Ceux-ci appartiennent à M. Harry VAN RYCKEL de Baisy-Thy. Ils sont placés à proximité de la sortie de l'abri anti-aérien, ce qui permet aux visiteurs de poser pour quelques photos-souvenirs. Il n'a pas été possible d'avoir plus d'engins cette année, comme ce fut le cas en 2014, suite à une grande concentration de véhicules militaires à Souchez, dans le Pas-de Calais.

Parmi les véhicules exposés, on peut reconnaître le M8 « Greyhound » Light Armored Car, proche de celui sur lequel le bourgmestre de l'époque avait défilé le 5 septembre 1944. Cet engin peut recevoir quatre hommes d'équipage. Son poids de combat est de 7,8 tonnes, sa puissance est de 110 chevaux, il a une autonomie de 640 Km et peut rouler à une vitesse maximale de 90 km/h.

Ce char est muni d'un canon M6 de 37 mm, d'une mitrailleuse B-M2 point 50 de 12,7 mm et d'une autre mitrailleuse B-1919 point 30 de 7,62 mm.



Pose-photo devant le M8.
De gauche à droite : Stephen
et sa mère Jan PONTS-
JORDAN, Pierre HUART,
Judy LOOMER-JORDAN et
son fils Jeffrey



DODGE WC 56, véhicule de commandement – Command Car
Poids : 2,420 kg



Camion GMC. CCKW (C : le véhicule a été conçu en 1941, C : la cabine est de type conventionnel, K : toutes les roues sont motrices, W : un train de roues doubles à l'arrière)



Chevrolet Truck Pickup. Ce véhicule pèse une demi-tonne



Jeep Willys MB. Véhicule tout-terrain léger, conçu en 1940 et sorti d'usine en 1941. A été fabriqué de 1941 à 1945. 4x4 Militaire. Poids à vide 1,040 kg

VISITE DE L'ABRI ANTI-AERIEN DE LA GRAND-PLACE

La visite de l'abri anti-aérien est annoncée pour 16 heures.



Le temps est maussade, il pleut et il fait froid. Il est à peine 15 heures que déjà un groupe de visiteurs s'agglutine devant l'entrée. De minute en minute, la file s'allonge, pour atteindre rapidement la terrasse du café « Le Central ».

Plusieurs membres de l'A.S.B.L. « DU COTE DES CHAMPS » servent de guide mais tous ne sont pas arrivés car il est encore trop tôt. Mais il faut prendre une décision, car on ne peut pas laisser les visiteurs sous la pluie battante pendant trois quarts d'heure encore.



Finalement, un premier groupe est autorisé à descendre dans l'abri.

A l'entrée, deux panneaux réalisés par l'A.S.B.L. montrent les travaux effectués en 2010 avec plusieurs vues de la mise à jour de l'abri.

Deux documents attestent de l'époque de la construction de l'abri, le premier concerne un avis d'adjudication daté du 10 juillet 1941 et l'autre une photo d'un des accès de l'abri fin 1943.



Travaux de la Grand-Place en 2010. Photos RIF TOUT DJU



Joël FERY, président de l'A.S.B.L. donne quelques explications sommaires sur l'abri anti-aérien mais il ne peut s'attarder sous peine de ne pas respecter l'horaire prévu. Il propose aux visiteurs de s'asseoir sur les banquettes en bois aménagées spécialement par la Ville pour l'occasion.

Celle-ci a d'ailleurs l'intention de placer des banquettes dans tout l'abri et d'en faire un lieu didactique qui sera ouvert notamment à des visites d'écoles.





Jean-Marie PHILIPPE

Jean-Marie PHILIPPE, prend le relais au centre de l'abri et complète les explications, notamment sur des graffitis de femmes nues présents sur un pan de mur d'un des segments de l'abri.

Et enfin Caroline FERY, habillée en costume d'époque, termine les explications en commentant des photos des abris anti-aériens des Récollets et de la Place de Lalieux.



Caroline FERY habillée pour la circonstance



Philippe BARRA et Geneviève WYNS contrôlent les accès à l'abri



La boucle est bouclée. La visite n'a duré que dix minutes.

Pendant près de trois heures, plus de 700 visiteurs se pressent à l'entrée. La file d'attente s'étend jusqu'au café « Le Central ». Philippe BARRA contrôle l'accès de l'abri, tandis



Joël FERY accueille les visiteurs

que Geneviève WYNS contrôle l'autre accès et refoule les quelques resquilleurs.

La cadence s'accélère, il est 17h, et ça ne désemplit pas ; des groupes d'une quinzaine de personnes descendent dans l'abri de cinq minutes en cinq minutes.

Les visiteurs sont fort intéressés et se demandent pourquoi ce genre de visite n'a pas pu être organisé plus tôt.

Il faut faire vite, les visites se terminent à 18 heures et il faut que tout soit mis en place pour la prochaine activité.

Finalement, il est 18 heures 20 lorsque les derniers visiteurs quittent l'abri.

Quelques renseignements sur les abris anti-aériens de Nivelles.

Dès le mois d'octobre 1939, des mesures sont prises pour la défense contre le péril aérien. Sur la Place St Paul on a construit dès le mois d'octobre une grande tranchée, ainsi que dans le parc de l'hôpital, à l'école Clarisse, à l'école du Bois de Nivelles, derrière la cour de l'Ecole Communale.

En décembre 1939, trois cents mètres de tranchées sont terminés et peuvent abriter neuf cents personnes.

Ces tranchées ont leurs parois constituées au moyen de dalles en béton, la couverture est réalisée en tôle galvanisée recouverte de terre. Elles sont construites en chicane, formées d'éléments séparés par des traverses pare-éclats.

Des caves ont été renforcées pour servir d'abris et recueillir environ 2.000 personnes : athénée, école rue Seutin, Collège épiscopal, cave du Chapitre, etc...

Une Garde Civique Territoriale a été mise sur pied à l'effectif de 260 hommes – tous volontaires – elle est affectée aux services suivants :

- I- Service de protection (guetteurs, alerteurs, téléphonistes, estafettes)
- II- Service de surveillance et de police ;
- III- Service d'incendie ;
- IV- Service des travaux ;
- V- Service du secours aux blessés ;
- VI- Service de désinfection et de détection ;
- VII- Service de transport et de ravitaillement ;
- VIII- Service de protection.

Dans la plupart de ces services, le personnel administratif (police, pompier, voirie, gaz, électricité) et la Croix-Rouge complètent la Garde Civile Territoriale, de telle sorte que l'organisation générale compte un effectif de 400 personnes environ.

Le service du garde aux appareils d'alerte est en activité.

Après les bombardements allemands du 14 mai 1940, le Bourgmestre Léon JEUNIAUX signe un avis relatif au Service de la Protection Aérienne Passive et aux abris anti-aériens.

« Les membres de la Garde Civique Territoriale ayant signé un engagement avant le 14 mai 1940, sont priés de se présenter obligatoirement au bureau de la P.A.P., Hôtel de Ville, avant le 8 septembre entre 9 et 12 heures et 14 à 20 heures aux fins de leur incorporation d'office dans la nouvelle formation.

Abris. Des plaques spéciales signalent au public l'emplacement et la capacité des abris. Il est à noter que ces abris sont destinés exclusivement aux personnes surprises sur la voie publique par un bombardement ou aux personnes habitant à proximité de ces abris et ne disposant pas de cave susceptible de servir d'abri familial.

Toute personne disposant d'une cave est tenue de s'en servir et d'en faire bénéficier, en cas de danger, tous ses concitoyens se trouvant dans la nécessité de s'abriter à titre même temporaire.

Les services techniques de la Protection Aérienne Passive se tiennent à la disposition des habitants pour les conseiller soit au sujet de l'étañonnement de leur cave-abri ou à la création de tranchées-abris dans leur jardin.

Toute personne désireuse de se documenter à ce sujet peut se présenter au bureau de la Défense Passive à l'Hôtel de Ville, tous les jours de 9 à 12 heures et de 14 à 16 heures.

Le domicile des Gardes Civiques Territoriaux et des membres du Corps de Sapeurs-Pompiers sera signalé à l'attention de la population par des plaques apposées à la façade des habitations des

intéressés, marquées respectivement par : G.C.T. (pour les Gardes Civils Territoriaux) et S.P. (pour les Sapeurs-pompiers).

En cas de nécessité, le public est toujours admis à s'adresser à ces membres pour obtenir tous renseignements utiles.

Le Service de la P.A.P. est établi à l'Hôtel de Ville, rue de Charleroi. Le bureau de renseignements y fonctionne de 16 à 18 heures. Le Bourgmestre Léon JEUNIAUX »

VILLE DE NIVELLES
Défense Aérienne Passive
AVIS D'ADJUDICATION

Mardi 22 juillet, à 11 heures, au cabinet de M. le Bourgmestre, 57, rue de Charleroi, il sera procédé à l'ouverture des soumissions pour les travaux d'aménagement d'abris dans les sous-sols du Palais de Justice et la construction d'une tranchée-abri Place Albert I^{er}. — Les documents sont à consulter chez

l'Architecte Edgard YPERSIER,

18, rue Saint-Georges, à Nivelles, au Bureau de la Défense Passive, rue de Charleroi, à Nivelles, de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

Le numéro du journal « La Lanterne nivelloise », daté du 10 juillet 1941, annonce que le 22 juillet, il va être « procédé à l'ouverture des soumissions pour les travaux d'aménagement d'abris dans les sous-sols du Palais de Justice et pour la construction d'une tranchée-abri Place Albert I^{er}, les documents étant à consulter chez l'architecte Edgard Ypersier ».

Avis d'adjudication, extrait du journal « La lanterne nivelloise » du 10 juillet 1941

En fait, il ne s'agit pas que d'une simple tranchée-abri comme celle de la place de Lalieux au plafond de tôle galvanisée

recouverte de terre, mais bien d'un abri réalisé en béton armé. Celui-ci est divisé en plusieurs segments d'une demi-douzaine de mètres, fermé à ses extrémités par de lourdes portes blindées. La proximité de la Kreiskommandantur, située à quelques mètres de là, ne doit pas être étrangère à la bonne qualité de réalisation de cet abri.



En bas à droite de la photo, on aperçoit un des accès de l'abri de la place de Lalieux

Vers 1942-1943, un abri anti-aérien est construit sous la place Emile de Lalieux à Nivelles. Il s'agit d'une tranchée recouverte de tôles et de terre.

Au début de la guerre le théâtre DAMANT occupe la petite place, c'était une baraque de foire. Quand elle déménage sur la Grand-Place, les travaux de l'abri commencent. Celui-ci se situe devant le monument et forme un Y avec trois accès vers la rue de Namur, la rue Roblet et la rue Van Pee. Il a été complètement rebouché après la guerre.

Un autre abri a été aménagé un peu plus haut dans la rue, aux Récollets.

En sa séance du 13 février 1943, dans le cadre de la défense aérienne passive, le Collège approuve de créer un abri dans les dépendances de l'école communale de garçons rue de Charleroi.

En mai 1943, la tranchée de la Place Albert Ier et les abris des sous-sols du Palais de Justice ne sont pas terminés, les travaux ont pris du retard suite notamment à la difficulté d'obtenir des bons de contingentement pour les matières contingentées, à des difficultés des transports et à la pénurie de pierrailles aux carrières.

Le 8 mai 1943, suite à la lettre de l'Inspecteur de la Défense Aérienne passive du 7 avril 1943, et suite au rapport des auteurs du projet qui constatent que les délais pour l'achèvement des travaux ne peuvent être respectés et justifiant la cause des retards, le Collège accepte de ne pas appliquer des amendes pour cause de retard dans le cadre dans l'exécution des entreprises de construction des abris construits sur la place Albert Ier ainsi qu'au Palais de Justice (aménagement des caves).

Le 28 octobre 1943, dans le cadre de l'exécution des travaux de défense aérienne dans les écoles, le Collège approuve la construction d'un abri dans les sous-sols de l'Athénée Royal de Nivelles

Le 24 octobre 1943, Georges Hauptmann, demeurant à Couture-Saint-Germain fait une chute dans l'abri construit sur la place Albert Ier, il demande réparation à la Ville pour préjudices matériel et moral d'un montant total de 3.671 francs.



Décembre 1943. En haut à gauche, on aperçoit clairement un des accès de l'abri de la place Albert Ier

Sur une photo prise fin 1943, on aperçoit clairement un des accès à l'abri anti-aérien sur la place du jeu de balles.

On peut déduire de ce qui précède, que les travaux de construction de l'abri n'ont pas commencé avant juillet 1941 et qu'ils sont en cours mais non terminés en mai 1943, et qu'enfin en décembre 1943, les travaux sont finis.

Séance du 19 février 1944 : Le Collège, agissant comme dit est : approuve les plans, cahier des charges et devis pour la construction d'abris ;

- a) À l'arsenal du corps de sapeurs-pompiers volontaires, devis 82.271,25
- b) Aux services de contrôle, devis 40.110,09

- c) Au Commissariat d'arrondissement, devis 22.119,42 sous réserve que la Ville n'interviendra aucunement dans les dépenses à résulter de ces travaux.

Plusieurs personnes l'ayant visité ce 5 septembre 2015 déclarent y avoir séjourné le temps d'une alerte.

Le 16 février 1945, le Collège arrête un règlement sur la garde des abris :

« Art 1 : Il est défendu d'obstruer les issues des abris ménagés [sic] pour le public sur le territoire de l'ville, de les détériorer et de les souiller.

Art 2 : Les propriétaires ou occupants qui ont accepté que leur immeuble soit transformé en tout ou en partie, que ce soit aux frais de l'Etat ou non en abri public ou pour servir d'abri pour le public contre les dangers de la guerre aérienne, sont tenus d'établir et de maintenir dès le début de l'alerte, le libre accès des dits abris pour toute personne qui désire s'y réfugier en cas d'alerte aérienne.

Ces mêmes obligations s'appliquent à tous gardiens d'abris et à toute personne qui a accepté la garde ou la charge d'entretien de l'abri

Art 3 : Les contrevenants seront punis d'une amende de 1 à 25 frs et d'un emprisonnement de 1 à 7 jours, ou d'une de ces peines seulement

Art 4. : Le présent arrêté entrera en vigueur immédiatement après sa publication pour cause d'urgence ».

Le 27 avril 1950, le Collège échevinal décide de procéder à la démolition des entrées de l'abri Place Albert Ier. La dépense à en résulter est évaluée à 7.000 frs. Pour une raison non encore connue, cela ne s'est pas fait. L'abri a été fermé vers 1950 lors des travaux de la Grand-Place et l'entrée bouchée.

En 2010, lors des travaux de rénovation de la Grand-Place de Nivelles, une pelleuse met à jour une porte blindée ainsi qu'une des entrées de l'abri anti-aérien.

Des escaliers d'accès bordés d'un muret se situent à ras de la voirie, à hauteur du passage pour piétons face à l'ancienne KreisKommandantur. L'abri est voûté sur toute sa longueur et réalisé en béton armé d'une épaisseur de 18 à 20 cm. La plupart des supports des banquettes en bois subsistent encore sauf ceux du dernier segment, ils ont été cassés. Une rigole centrale permet l'écoulement des eaux, elle est recouverte de dalles de béton ajourées, pas toujours stables.

L'abri est divisé en deux sas et en cinq segments étroits d'une demi-douzaine de mètres sur la longueur. Il peut recevoir 250 personnes assises.

L'abri est doté d'un système d'éclairage et d'un disjoncteur à l'entrée. L'ancienne installation électrique sera remplacée.

Selon le témoignage d'un riverain, Pierre VANDERBORGHT, qui habitait juste en face, ce sont les Allemands qui ont fait construire ce souterrain et ils ont eu recours à des prisonniers français.

L'abri devait probablement servir en priorité à abriter le personnel de la Kreiskommandantur toute proche. Les Allemands craignaient les bombardements alliés.

Avant de sortir, on aperçoit un trou de forme ronde dans le mur, dans lequel se trouve un vérin hydraulique de la puissance d'une tonne, il sert à ouvrir la porte.

La population civile a été autorisée à utiliser l'abri lors des alertes de 1944.

Après-guerre, Lucien BALIGANT qui était alors un jeune garçon, a joué dans l'abri anti-aérien, la partie aujourd'hui accessible ne représente qu'une partie de l'abri qui devait s'étendre jusqu'au Vaux Hall. Jacques DAVOINE semble le confirmer, car à l'occasion des travaux, il a passé sa tête dans une excavation au-delà de la partie accessible de l'abri anti-aérien. L'écho de sa voix était assez lointain, ce qui pourrait révéler la présence d'une salle relativement grande.

ATTAQUE PAR LES RESISTANTS DE BAULERS D'UNE MEULE DE PAILLE OU SONT CACHES DES ALLEMANDS



Une ultime mise au point entre Joël FERY et Thierry CHARLET



Une dame (Elodie CHARLET) entend des voix provenant d'une meule de paille

A 18h20, les visites sont terminées. A peine dix minutes se sont écoulées, que la voix de Catherine RONVEAUX retentit sur la place. Elle annonce que l'ASBL, « DU COTE DES CHAMPS » va présenter une scène représentant l'attaque par les résistants de Baulers d'une meule de paille où sont cachés des soldats allemands, et met en garde le public du danger que pourraient présenter les tirs à blanc et l'incendie de la meule de paille.

Des bruits de botte, le discours d'Hitler à Nuremberg et un extrait de la chanson Heidi Heido plongent brusquement les spectateurs dans l'ambiance de la seconde guerre mondiale.

Puis le bruit d'une sirène suivi par des bombardements nous ramène au mois d'avril 1944.

Le 25 août 1944, le fameux POM POM POM POM suivi de la voix de de GAULLE dans son discours de « Paris libéré » annonce aux Allemands que les carottes sont cuites.

Le 30 août, suite à la pression alliée, après cinq années d'occupation les troupes allemandes en retraite commencent à défiler dans le centre de Nivelles.

Le 2 septembre, les résistants sont invités à prendre les armes. Les Allemands sont à cran et n'hésitent pas à tirer.

Catherine rappelle les faits d'armes des résistants et cite les victimes de la barbarie allemande.

On arrive au 9 septembre 1944, c'est la débâcle, l'arrière-garde allemande est encore bien présente à l'Est de Nivelles.

Puis la voix de Joseph MARIN interpelle le public : *« C'était au début du mois de septembre en 1944. Avec mon père, ma sœur et moi-même, nous étions sur la terre... le lieu-dit « Le Bouchon », on était occupé de ramasser des patates que mon père tirait à la fourche et à un certain moment, j'ai aperçu une dame qui venait de l'Ange gardien ou bien le Trou du bois et qui a été faire ses besoins derrière la meule qui se trouvait à cent mètres plus bas que nous autres, une grosse meule de paille et elle a entendu des voix. Elle est partie trouver le maieur de Ramaix Amaury, et il a formé une équipe avec son fils, Lucien Glibert, Valéry Claes, Marcel Claes et ils sont partis pour attraper les Allemands et ils ont attendu que nous partions, que nous quittions le*

champ parce que nous étions à cent mètres de la meule, ils nous auraient tiré comme des lapins comme ça et quand nous sommes passés près d'eux ils ont dit Ah ben Louis, on est content que vous partez parce que... Pourquoi dit-il mon père parce que nous allons attaquer la meule il y a des Allemands dedans et ce qu'ils ont fait directement quand on est passé outre.

Ils ont parlé pour les faire sortir et ils n'ont pas sorti alors ils ont tiré des balles traçantes dans la meule qui a pris feu et là est sorti treize Allemands, ils les ont capturés ».



Amaury de RAMAIX a tôt fait de rassembler ses hommes



Les résistants ont quitté le village et s'approchent de la ferme Hanneliquet, Amaury de RAMAIX en tête

Pendant que Joseph MARIN parle, un groupe de résistants s'est approché de la place et a pris position. Patrice LEMAN joue le rôle d'Amaury de RAMAIX, il somme les Allemands de se rendre.



Rendez-vous, vous êtes cernés !

Après plusieurs sommations, le maire donne l'ordre d'ouvrir le feu à balles traçantes sur la meule de paille.



Les hommes sont en place, prêts à intervenir. N'ayant pas réaction, le maire donne l'ordre d'ouvrir le feu

Les coups de feu claquent, les canons des fusils crachent le feu. Le public est saisi, des enfants pleurent. Tout ça paraît si réel. De la fumée s'échappe du bas de la meule, puis on aperçoit les premières flammes qu'un vent attise et qui embrasent rapidement la paille. Les Allemands qui étaient cachés jusque-là dans la meule sentent la chaleur monter, les flammes ont déjà attaqué le dessus de la meule. Dans le public, un spectateur lance : « Ils vont vraiment les brûler ? ». Les Allemands n'ont effectivement plus d'alternative, ils doivent sortir et se rendre.

Un soldat allemand sort de la meule, un drapeau blanc noué au bout du fusil et s'écrie en s'agenouillant « Nicht Schiessen, nicht schiessen ».



« Nicht Schiessen, nicht schiessen »



Les Allemands n'en mènent pas large



Ils sont rassemblés les mains sur la tête



Tandis que la meule de paille finit de se consumer, les Allemands sont emmenés sous bonne garde
Les Allemands sortent un à un et déposent les armes. Il sont encerclés et mis en joue par les

résistants. L'un d'eux vérifie que la meule est bien vide.



C'est tout un groupe qui est fait prisonnier. Le feu a tôt fait de venir à bout de la meule. Le public est impressionné. Les prisonniers sont emmenés au village. Alors qu'ils s'éloignent, la chanson de Maurice CHEVALIER « C'est une fleur de Paris » résonne dans les haut-parleurs. « C'est une fleur de chez nous, elle a fleuri de partout car c'est la fleur du retour, du retour des beaux jours. Pendant quatre ans, dans nos cœurs, elle a gardé ses couleurs bleu blanc rouge, elle était vraiment avant tout fleur de chez nous ». Ce passage de la chanson était surtout dédié aux couleurs de la ville de Nivelles.



Le groupe des reconstituants

SPECTACLE DES ELEVES DES CLASSES DE DECLAMATION DE L'ACADEMIE

Le temps de déménager la sono et de bouger les bancs de place, le spectacle se poursuit de plus belle.





Le public est ravi et, bisse le chant des partisans.



« Les élèves de deux des classes de déclamation de l'Académie (la classe de jeunes adolescents de Sandrine KEGELART et celle d'adolescents un peu plus âgés de Catherine RONVAUX) ont approché la thématique de la résistance en 40-45 - et celui de la résistance en général - par le biais de textes de chanson.

Leurs professeurs les ont guidés dans l'interprétation collective des textes des chansons :

- le chant des partisans,
- "le soldat" de Florent PAGNY,
- "Y a de la joie" de Charles TRENET,
- "L'avenir est un long passé" de Manau.

Le fait d'aborder le texte de chanson rend le travail plus concret, plus attractif pour les jeunes. Cela permet aux professeurs de faire des parallèles entre les choses qu'ils connaissent et la découverte de la réalité de la guerre 40-45.

Les comédiens de la Compagnie du Comble (troupe nivelloise de théâtre amateur, composée d'anciens élèves de l'académie) avaient présenté une interprétation du Chant des partisans dans son dernier spectacle et ont participé à la prestation du samedi 5 septembre, en reprenant ce chant ».

Patricia DACOSSE

ROY CLIFFORD JORDAN, CITOYEN D'HONNEUR
DE LA VILLE DE NIVELLES



Olivier BLERET, a retracé la biographie du Capitaine JORDAN. Il est né le 6 novembre 1918 à El Paso (Texas), et décédé le 28 mai 1955 à Fort Bragg (Californie). En 1942, il obtient le grade de 1^{er} Lieutenant du 107^{ème} Régiment de Reconnaissance. En 1943, il est engagé sur le théâtre des opérations du Pacifique au 113^{ème}. Le 29 juin 1944, il est nommé Capitaine du 113^{ème} et débarque en Normandie. Le 5 septembre 1944, il entre en Belgique et libère Nivelles. En décembre 1944, il participe à la bataille des Ardennes. Il est décoré de l'Ordre de Léopold, avec fourragère.

Début septembre 1944, le 113^{ème}, au sein du XIX Corps, avec le 82nd Engineer Combat Battalion et le 80th Tank Destroyer Battalion, traverse la Belgique et libère Nivelles le mardi 5 septembre vers 10 heures.



5/09/1944. Le Bourgmestre Léon JEUNIAUX serrant la main de Roy C. JORDAN

Il est reçu par le Bourgmestre Léon JEUNIAUX, le Commissaire de Police Jules MARCHAND, le Commandant des pompiers Gaston FAUCONNIER, le traducteur Emile GONDROY et par une population en liesse.

Après plusieurs années de recherche, Olivier BLERET est parvenu à remonter à la famille de Roy C. JORDAN. C'est ainsi qu'il a organisé le séjour de plusieurs membres de sa famille, à savoir ses deux filles Jan et Judy. Jan est accompagnée de son mari John

PONTS et de leur fils Stephen et de sa copine Tiffany. Judy est venue avec son fils Jeffrey. Deux amis les accompagnent, Gary BACHELOR et Irma.

Durant plusieurs jours, Olivier BLERET s'occupe personnellement du séjour des invités, il leur fait visiter notamment le Musée de Waterloo et le Mardasson à Bastogne.

Ce 5 septembre, il est 19h30, lorsque Madame Denise BAUER, Ambassadeur des Etats-Unis arrive en voiture officielle, accompagnée de son propre personnel de sécurité. Pierre HUART l'accueille en compagnie de son staff.



Arrivée des voitures aux plaques CD, les bodyguards sécurisent les lieux. Heureusement, ils n'ont pas remarqué la camionnette bleue garée sur le parking de l'Hôtel de Ville, à quelques mètres de là, bourrée d'armes qui viennent de servir à l'attaque de la meule de paille



Le maître explique à Madame l'Ambassadeur qu'elle n'a rien à craindre, les Allemands ont été fait prisonniers par les résistants et emmenés sous bonne garde



Madame l'Ambassadeur est attentive aux moindres propos d'Olivier BLERET, quel charmeur !



Que de rouge ! Tailleur rouge pour Madame l'Ambassadeur, écharpe rouge pour notre Sénatrice Valérie de BUE, avec le souci du détail, même les yeux de Valérie sont teintés d'une pointe de rouge par le flash du photographe



Au premier rang, on remarque la présence d'André FLAHAUT Ministre du Budget, de la Fonction publique et de la Simplification administrative, de Madame Denise BAUER Ambassadeur des Etats-Unis, Valérie de Bue Sénatrice fédérale et Députée du Parlement wallon, le Lieutenant-Colonel Edward EVANS (Assistant, Army Attaché, US Embassy of Brussels)

Le public est nombreux à assister au discours du maître. Un interprète traduit ce qui se dit à la famille JORDAN.

La Ville de Nivelles attribue le titre de Citoyen d'honneur à titre posthume au Capitaine Roy C. JORDAN en présence de ses filles et de Madame l'Ambassadeur des USA Denise BAUER.



La famille JORDAN



Une veste similaire à celle qu'a porté Roy C. JORDAN est exposée sur un pied dans la salle des mariages.

Elle appartient à Thierry CHARLET qui est parvenu à rassembler les insignes et médailles qui l'ornaient. Pour l'occasion, il a rédigé un folder explicatif qu'il a distribué à la famille JORDAN et aux personnes présentes.

Quelques explications relatives aux décorations¹ :

 La *Silver Star* est attribuée à une personne qui, servant à n'importe quel titre dans l'armée des États-Unis, aura été citée pour bravoure en opération contre l'ennemi.

 La *Bronze Star Medal* (Médaille de l'étoile de bronze) est une décoration des armées des États-Unis. Elle est la quatrième plus haute distinction pour bravoure, héroïsme et mérite.

La médaille est attribuée à toute personne qui, participant dans ou avec l'armée des États-Unis après le 7 décembre 1941 (date de l'attaque de Pearl Harbor, marquant

l'entrée en guerre des États-Unis), s'est distinguée par des actions héroïques.

 La *Good Conduct Medal* est une des plus anciennes décorations de l'armée américaine, et chacune de ses cinq branches dispose de sa propre version de la médaille. Elle est décernée à tout militaire du rang des forces armées américaines qui, pendant trois années de suite, a fait un service honorable et fidèle.

 La *World War II Victory Medal* (en français : médaille de victoire) de Seconde Guerre mondiale est une décoration de l'armée des États-Unis qui a été créée par une loi du Congrès du 6 juillet 1945.

La décoration commémore le service militaire accompli durant la Seconde Guerre mondiale et est attribuée à tout membre de l'armée des États-Unis, y compris les membres des forces armées du Gouvernement des îles Philippines, qui a été en service actif ou en tant que réserviste, entre le 7 décembre 1941 et le 31 décembre 1946.

 La *Good Conduct Medal* est une des plus anciennes décorations de l'armée américaine, et chacune de ses cinq branches dispose de sa propre version de la médaille. Elle est décernée à tout militaire du rang des forces armées américaines qui, pendant trois années de suite, fait un service honorable et fidèle.

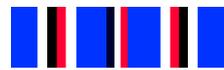
 L'*American Defense Service Medal* est une récompense militaire des forces armées des États-Unis afin de récompenser les soldats s'étant illustré en service

¹ « Silver Star ribbon » par Ipankonin — Vectorized from raster image. Sous licence Domaine public via Wikimedia Commons - https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Silver_Star_ribbon.svg#/media/File:Silver_Star_ribbon.svg.

avant l'entrée en guerre des États-Unis de 1939 à 1941, durant les premières années de la Seconde Guerre mondiale sur le théâtre européen.



La *Asiatic-Pacific Campaign Medal* (APCM) (médaille de la campagne Asie-Pacifique) est une décoration de service de la Seconde Guerre mondiale, qui a été attribuée à tous les membres des forces armées des États-Unis ayant servi sur le théâtre des opérations du Pacifique entre 1941 et 1945.



L'*American Campaign Medal* est une récompense militaire des forces armées des États-Unis qui fut créée le 6 novembre 1942 lors de l'ordre exécutif 9265 de Franklin Delano Roosevelt afin de récompenser les soldats s'étant illustré sur le théâtre américain pendant la Seconde Guerre mondiale.



La *European-African-Middle Eastern Campaign Medal* (en français : Médaille de la Campagne Européenne, Africaine et Moyen Orientale) de la Seconde Guerre mondiale est une décoration de l'armée des États-Unis qui a été créée par une loi du Congrès et le président américain Franklin D. Roosevelt le 6 novembre 1942.

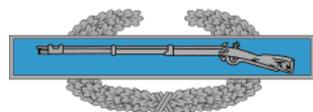
Cette médaille était accordée à tout militaire américain ayant servi durant la Seconde Guerre mondiale sur l'un des théâtres d'opérations Européen, et/ou Africain et/ou Moyen Oriental entre le 7 décembre 1941 et le 2 mars 1946. Les militaires ayant participé à plusieurs grandes phases offensives ou défensives dûment répertoriées, pouvaient ajouter autant d'étoiles de service en bronze sur le ruban de la médaille.

Les bandes colorées sur le ruban représentent l'Allemagne (sur le côté gauche du ruban), l'Italie (sur le côté droit du ruban), et les États-Unis (au centre du ruban). Les zones brunes et vertes du ruban représentent le terrain de la zone de conflit (plages et sable, herbe et forêts, montagnes).

La *Presidential Unit Citation*, appelée la *Distinguished Unit Citation* jusqu'au 10 janvier 1957, est une décoration décernée aux unités des Forces armées des États-Unis et de ses alliés, pour héroïsme extraordinaire lors de combats contre un ennemi armé, depuis le 7 décembre 1941.



L'unité doit s'être conduite avec courage et détermination et avoir accompli sa mission dans des conditions dangereuses.



Le *Combat Infantryman Badge* (insigne d'infanterie de combat) est une récompense attribuée aux fantassins et soldats des Forces spéciales qui ont personnellement combattu dans le combat au sol actif alors qu'ils étaient affectés en tant que membres de l'infanterie, Ranger ou d'une unité des forces spéciales, de la taille d'une brigade ou moins, et cela à tout moment après le 6 Décembre 1941.



Insigne de qualification de tir de précision. Les petites plaquettes suspendues indiquent l'arme de tir, ici le fusil mitrailleur, le fusil automatique et l'arme de poing.



Bouton de revers, appelé le canard rompu, attribué aux vétérans de la seconde guerre mondiale qui ont servi honorablement.

Discours de Pierre HUART, Bourgmestre :



Le maieur porte une cravate bleue, couleur des partis de droite en général, sauf aux Etats-Unis, où elle représente la couleur des partis démocrates. Mais le savait-il ?



Le discours est traduit à la famille par Mr Frank HARDY au fur et à mesure de sa lecture

« Excellence,

Chère famille du Capitaine JORDAN,

Comme en témoignent les photos exposées par le Royal Photo Club Entre-nous, notre ville a été particulièrement touchée au cours de la 2ème Guerre mondiale.

Je ne reviendrai pas sur les destructions que notre ville a connues ni les souffrances que la population a dû supporter.

Aujourd'hui, en ce jour anniversaire de la Libération, l'heure est à la fête et surtout à la reconnaissance.

Je voudrais juste rappeler que les troupes allemandes battirent en retraite durant le mois d'août 1944 ; les dernières ont quitté et traversé Nivelles le 3 septembre.

Selon les rapports dont nous disposons, le 5 septembre vers 8 heures du matin, une unité de reconnaissance US du 113^{ème} arrive en position à « 3,8 miles » au sud de Nivelles. Elle vient de Mons.

L'unité attend l'arrivée de son Officier Commandant. Cette unité s'est vue assignée la « route rouge », celle qui traverse Nivelles.

On ne sait pas comment cela s'est fait, mais l'information se répand comme une traînée de poudre dans Nivelles : ils sont là, ils arrivent !

Mais qui ? Quoi ? Les autorités communales se préparent dans la hâte.

Vers 10 heures une colonne blindée de reconnaissance rentre prudemment ; elle se dirige vers la Grand-Place en venant par la rue de Mons.

En quelques minutes la population est dans les rues.

La Libération démarre, elle sera extrêmement rapide, quelques heures tout au plus car les troupes US prolongeront rapidement leur mouvement.

L'émotion fut énorme, la population était abasourdie.

Sur le M8 en tête de la colonne, pas de doute, c'est l'Officier Commandant. Un certain JORDAN.

C'est donc vers lui que le Bourgmestre Léon JEUNIAUX se précipite, aidé par un interprète bien connu : Emile GONDRY.

Les photos sont rares mais elles sont très fortes. Le passage de cette unité ne durera que quelques heures car elle doit talonner les troupes allemandes et préparer la suite des opérations.

L'unité s'avère être la Troupe C du 113^{ème}. La légende est née le 5 septembre 1944 à 10h !

Il est relativement facile de retrouver des informations sur le parcours européen de la Troupe C du 113^{ème}, mais c'est beaucoup plus difficile de retrouver la trace de ceux qui en faisaient partie !

Alors que ce souvenir s'était estompé, en 2008, j'ai souhaité relancer la célébration de la Libération de Nivelles.

Cela se fit en présence de l'Ambassadeur des Etats-Unis.

A cette occasion, la ville de Nivelles décida d'installer une plaque commémorative au sein même de l'Hôtel de ville, symboliquement placée à proximité immédiate de la salle du Conseil communal.

Sur cette plaque est mentionné le nom du Capitaine Roy C. JORDAN.

Son nom est invariablement associé à la Libération.

Olivier BLERET a voulu retrouver la trace de celui qui passa si rapidement par Nivelles mais qui y a ramené la lumière et la vie.

En 2012, les recherches sont entamées.

D'abord, bien situer le 113^{ème} ...ou ce qui lui succède.

Il s'avère que ce Régiment est extrêmement célèbre aux USA.

La ville de Maastricht commémore aussi l'arrivée du 113^{ème}. Il est aussi passé au nord de Bastogne en janvier 1945 ...

Mais qui est donc Roy C JORDAN ?

En 2012, via le canal de l'OTAN, on parvient à identifier l'Officier JORDAN de 113^{ème}. Il semblerait qu'il soit le seul Roy JORDAN de ce Régiment.

Les archives de l'armée US donnent des informations sur sa pointure et sa corpulence. Sans doute pour la fourniture d'uniformes et pour les examens médicaux.

Mais cela se limite à cela ! Il n'y a plus aucune trace après 1955, année de son décès.

Nous disposons de son matricule militaire. Une bonne piste !

En 2013, les supporters du 113^{ème} à Maastricht sont appelés à la rescousse : qui est Roy C. JORDAN dont voici le matricule ? Comment retrouver la trace de sa famille ? Les Hollandais nous fournissent une douzaine de pistes. L'OTAN en procure huit.

Quatre de ces pistes se recoupent vaguement. Pour chacune d'entre-elles nous disposons de l'un ou l'autre numéro de téléphone, d'une adresse postale, ou de quelques noms et de quelques adresses mail. Certaines sont farfelues, semble-t-il ...

Mais Olivier décida malgré tout fin 2013/début 2014 d'envoyer des mails dans une douzaine de directions,..... même à ce très étrange mail qui a l'identificateur « Frty9rgal ».

Quelques réponses reviennent. En ce y compris une réponse de Frty9rgal !

Grande surprise, le message disait : « Capt Roy C Jordan was my father! I knew his troop was in Belgium & liberated a town or two as I have a photo of him taken with a mayor of village but it doesn't give the name of the village. »

La jonction était donc établie. On a retrouvé un lien vers l'Officier JORDAN et on apprit que pour certains, Nivelles était un village en Belgique ...

A partir de là, les informations se sont mises à circuler, nous étions rapidement en contact avec Jan et Judy, les deux filles du Capitaine JORDAN !

Et c'est ainsi que nous avons planifié cette commémoration pour aujourd'hui, 71 ans plus tard, jour pour jour. En présence de Jan et Judy.

Jan est accompagnée de son fils Stephen,

Judy est accompagnée de son fils Jeffrey.

Les époux, cousins et conjoints respectifs ont aussi fait le déplacement : Irma, Steffany, John et Gary.

Je leur souhaite officiellement la bienvenue à Nivelles.

En souvenir de ce jour d'espoir et en reconnaissance, le Collège communal a décidé d'élever au titre de Citoyen d'Honneur à titre posthume le Capitaine Roy C. JORDAN.

Madame l'Ambassadeur, votre présence est un honneur et renforce le moment historique que la population nivelloise a voulu rendre à un de vos héros.

Je vous remercie pour votre attention.

Nous allons maintenant signer le Livre d'or de la Ville de Nivelles puis nous déposerons un coussin de fleurs devant la plaque commémorative placée en 2008 dans le hall de l'hôtel de ville.

Pierre HUART

Bourgmestre ».



Puis, Olivier BLERET dévoile une superbe plaquette gravée en cristal que la Ville offre aux filles de Roy C. JORDAN. Elles sont très émues.

Pierre HUART invite d'abord Madame l'Ambassadeur, ensuite Jan et Judy JORDAN à signer le livre d'Or de la Ville.





Joël FERY est soulagé, la journée s'est bien passée

Deux gerbes de fleurs sont déposées devant la plaque commémorative placée en 2008 dans le hall de l'hôtel de ville. Pour clore la cérémonie d'hommage à Roy C. JORDAN, le maire invite les personnes présentes au drink qui se tient dans le cloître de la Collégiale. De nombreuses personnes en profitent pour se faire tirer le portrait avec Madame l'Ambassadeur qui accepte très volontiers de jouer le jeu.

Le drink se termine à peine que l'hymne national américain est entonné par l'orchestre « Jack Gondry and His New Music ».

Jean-Jacques GONDRY salue le public présent et remercie l'A.S.B.L. « DU COTE DES CHAMPS » pour la bonne organisation de la journée. Malgré le froid, le public reste nombreux à écouter le concert, souvent un petit verre à la main, dans la joie et la bonne humeur. Quelques audacieux osent quelques pas de danse parfois langoureux, parfois endiablés.





Au fur et à mesure que la soirée s'avance, le froid devient piquant. Qu'importe, le public n'a pas envie que ça finisse et ne demande qu'à s'en mettre plein les oreilles.



Et c'est dans cette ambiance de détente et de franche bonne humeur que la soirée se termine vers 22h30.



L'A.S.B.L. « DU COTE DES CHAMPS » tient à remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à l'organisation et à la bonne réussite de cette journée et tout particulièrement Catherine RONVEAUX, Fred BETTE et Olivier DESSY.

Crédit-photos :

DONIS Françoise, Fred BETTE, Charles MAGNIER, Geneviève WYNS, RIF TOUT DJU, Musée Communal de Nivelles

Vous pouvez retrouver ce reportage en couleur sur le site de l'A.S.B.L. « DU COTE DES CHAMPS » : www.ducotedeschamps.be.



Quant à moi, je vous fixe rendez-vous l'année prochaine, le 9 avril pour notre souper-spaghettis, le 13 mai pour le 76^{ème} anniversaire de la bataille de Baulers et le 14 août pour un rallye ancêtres. Nous serons aussi présents le 12 mars à la fête des Géants de Baulers.

Nous recherchons des figurants pour le 13 mai 2016,

nous comptons reproduire des scènes de combat qui ont eu lieu en mai 1940 à Baulers. Comme chaque année depuis cinq ans, nous espérons encore recevoir la visite de Roger THEVENIN. C'est un soldat français qui a appartenu au 43^{ème} Régiment d'Infanterie de Lille et qui a été fait prisonnier à Baulers le 16 mai 1940. Il est le dernier combattant encore en vie et est âgé 101 ans.

L'A.S.B.L. vient de sortir son dernier ouvrage intitulé « Les fermes de Baulers ». Vous pouvez l'acquérir au prix de 40 € auprès de l'A.S.B.L. »DU COTE DES CHMAPS », dont voici les coordonnées :

Rue de Dinant, 69

1401 Baulers

Secrétariat : 0479/446561

Présidence : 067/842198

Joël FERY